

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 avril 2018

NOUVEAU PACTE FERROVIAIRE - (N° 851)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 334

présenté par

M. Djebbari, rapporteur au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

à l'amendement n° 318 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE 6

À l'alinéa 6, substituer à la seconde occurrence du mot :

« ou »

les mots :

« ainsi que la procédure permettant de »

EXPOSÉ SOMMAIRE

amendement rédactionnel.